

Ajouter une situation d'exercice ou une profession à un professionnel via le portail RPPS+ (1/4) ?

Quelle est la différence entre ajouter une profession et une situation d'exercice ?

Un professionnel enregistré au RPPS peut avoir plusieurs professions et plusieurs situations d'exercice.



LA SITUATION D'EXERCICE

Se compose dans le portail RPPS+



Sa profession

C'est son métier, **ce qu'il est, en rapport avec sa formation** (Aide-soignant, assistant familial...)



L'établissement

La structure dans laquelle il exerce son activité



Son rôle

Ce qu'il fait, ses activités au sein de l'établissement. *Le rôle conditionne ses accès aux outils numériques reliés*

Dans quels cas de figure se trouve votre professionnel ?

Selon le cas de figure et la profession exercée par le professionnel, il n'est pas toujours du ressort de l'établissement d'enregistrer la situation d'exercice du professionnel. Pour cela il faut donc s'assurer des questions suivantes :

Est-ce que la profession que le professionnel vient exercer dans votre établissement fait bien partie des professions RPPS+ et non des professions à Ordres ou enregistrement obligatoire à l'ARS ?

[Liste des professions et leur autorité d'enregistrement](#)

Non, c'est une profession ARS ou Ordre

Oui, c'est une profession RPPS+

Alors ce n'est pas à l'établissement d'enregistrer son activité mais à son Ordre ou son ARS



Le professionnel doit informer son autorité de son activité

Est-ce que le professionnel est déjà inscrit au RPPS ?

Vous pouvez retrouver les professionnels ayant déjà un numéro RPPS sur [l'annuaire santé](#) ou directement dans la recherche du portail RPPS+

Non

Oui

Alors ce n'est pas un ajout de situation mais une primo-inscription

PRIMO-INSCRIPTION

Avec autre une profession du portail RPPS+ ?

Non

Oui

Cela correspond alors un ajout de profession



PROFESSION

Le gestionnaire peut ajouter une activité



SITUATION

Ajouter une situation d'exercice ou une profession à un professionnel via le portail RPPS+ (2/4)?

Ajouter la situation d'exercice ou la profession dans le portail RPPS+

- 1 Sur le portail, le gestionnaire RPPS+ peut retrouver le professionnel auquel la profession doit être ajoutée

Portail RPPS+

Accueil Liste des demandes - Professionnels Contact

Sélectionner l'action « modifier un enregistrement »

Modifier un enregistrement existant

Pour accéder à l'enregistrement d'un professionnel médico-social, vous devez disposer de son numéro RPPS. Vous trouverez tous les numéros RPPS dans l'Annuaire Santé. Le numéro RPPS est un code à 11 chiffres.

Rechercher le professionnel via son numéro RPPS ou ses traits d'état civil

Numéro RPPS Rechercher

Nom de naissance Rechercher

Prénom de naissance

Sexe

Date de naissance

Ajouter un enregistrement

Modifier un enregistrement

Consulter les professionnels de votre établissement

Charger un fichier



AJOUTER UNE PROFESSION

Cette fonctionnalité n'apparaît dans le portail que si le professionnel a déjà été enregistré avec une profession à Ordre ou ARS

- 2 Sur le dossier du professionnel, enregistré avec une profession à Ordre ou ARS sélectionnez « Déclarer une nouvelle profession » pour le professionnel ([Cf le guide du gestionnaire](#))

EXERCICE PROFESSIONNEL

Profession 1

Nom d'exercice : NOM

Prénom d'exercice : Prénom

Profession : Assistant dentaire

Catégorie professionnelle : C

Lieu d'exercice n° 1 : 680008968 - MUTUALITE
FRANCAISE ALSACE (68300)

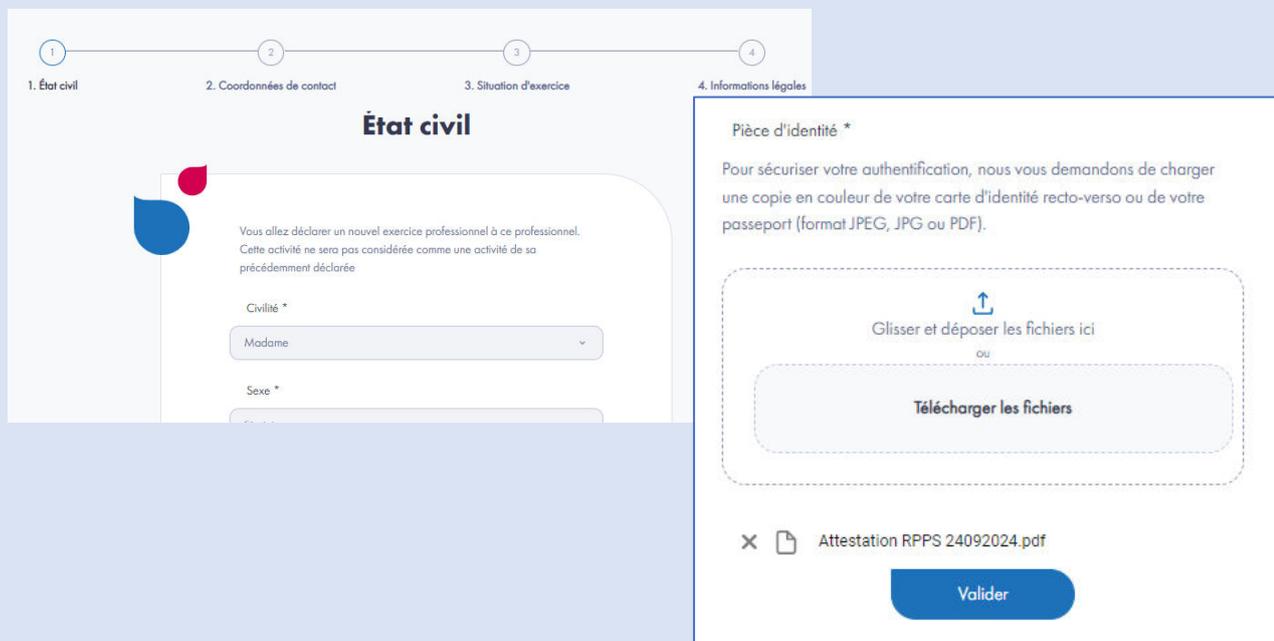
Déclarer une nouvelle profession



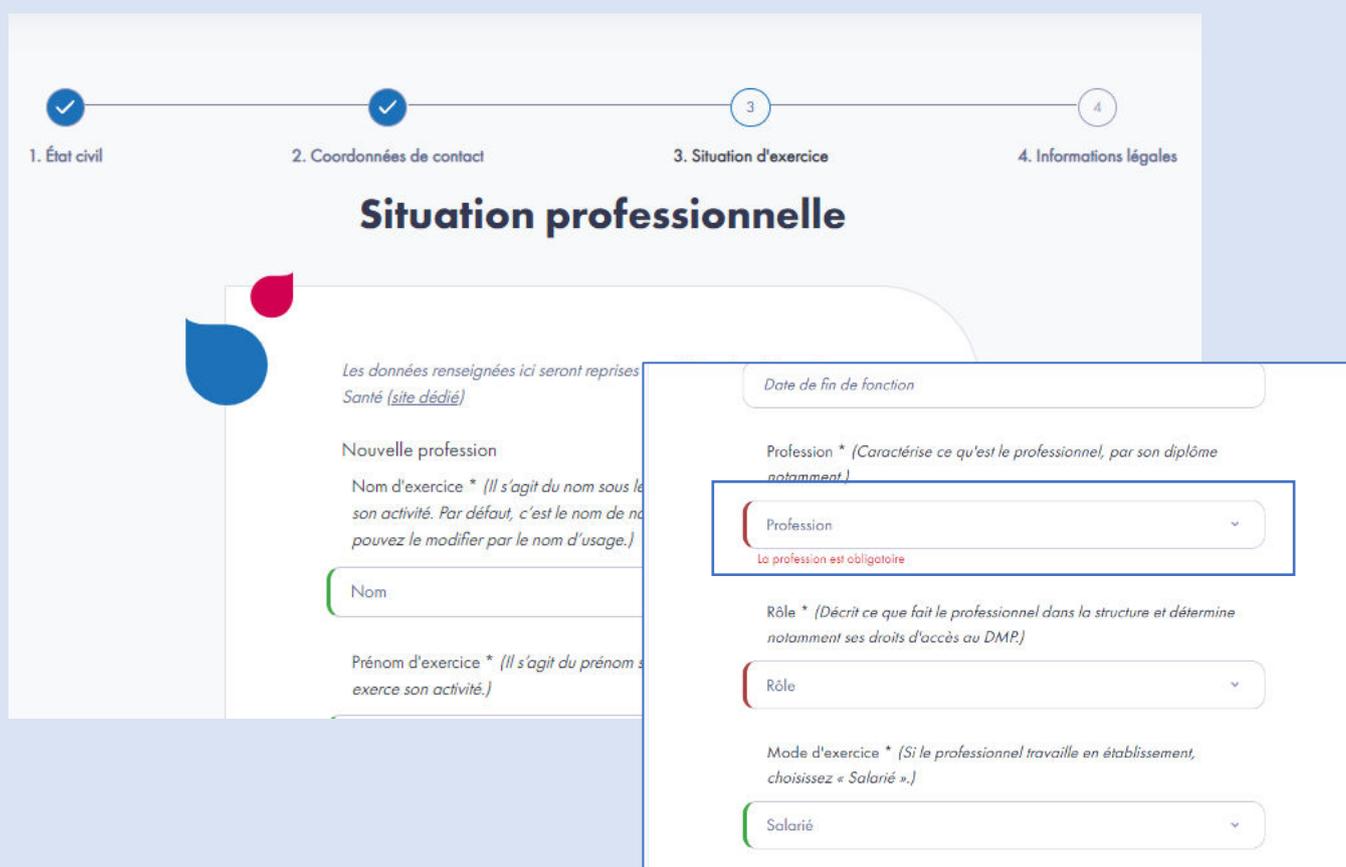
Ajouter une situation d'exercice ou une profession à un professionnel via le portail RPPS+ (3/4) ?

AJOUTER UNE PROFESSION

3 Il vous faudra valider l'état civil du professionnel et **renseigner une copie de sa carte d'identité**, puis valider également ses informations de contact



4 Vous pourrez ensuite saisir l'activité, comme pour un autre professionnel RPPS+, et sélectionner la profession parmi la liste déroulante proposée



Ajouter une situation d'exercice ou une profession à un professionnel via le portail RPPS+ (4/4) ?

+ AJOUTER UNE SITUATION

2 Sur le dossier du professionnel, choisir « ajouter une situation » ([Cf le guide du gestionnaire](#))

Lorsque le professionnel est inscrit via le portail RPPS+, sa profession peut varier d'une activité à l'autre. Le professionnel ne déclare pas de profession autre qu'au travers de son activité. Pour ajouter une profession, il faut alors ajouter une situation d'exercice au professionnel et sélectionner la profession voulue.

EXERCICE PROFESSIONNEL *Dans la section exercice professionnel*

Profession 1
 Nom d'exercice : NOM
 Prénom d'exercice : Prénom
 [Modifier]

Situation d'exercice n° 1
 Établissement : 620000323 - CH DE CALAIS (62107)
 Profession : Aide-soignant
 Rôle : Coordination et orientation
 Mode d'exercice : Salarié
 Date de prise de fonction : 17 octobre 2024
 Date de fin de fonction : Non renseigné
 [Modifier la situation] [Fermer la situation]

Sélectionner « ajouter une situation »
 [Ajouter une situation]

N° RPPS : 10008954983

1. État civil 2. Coordonnées de contact 3. Situation d'exercice 4. Informations légales

Situation professionnelle

Les données renseignées ici seront reprises et publiées dans l'Annuaire Santé (site dédié)

Ajout de la situation d'exercice

Nom d'exercice * (Il s'agit du nom sous lequel le professionnel exerce son activité. Par défaut, c'est le nom de naissance qui est renseigné. Vous pouvez le modifier par le nom d'usage.)

[FINET]

Prénom d'exercice * (Il s'agit du prénom sous lequel le professionnel exerce son activité.)

[JENNA]

Valider l'état civil et les coordonnées du professionnel afin de valider si elles sont à jour, puis décrire la situation d'exercice

3 Décrire la situation d'exercice et la profession du professionnel

Date de fin de fonction

Profession * (Caractérise ce qu'est le professionnel, par son diplôme notamment.)

Profession
 La profession est obligatoire

Rôle * (Décrit ce que fait le professionnel dans la structure notamment ses droits d'accès au DMP.)

Rôle

Mode d'exercice * (Si le professionnel travaille en établissement choisissez « Salarié ».)

Salarié

- Accompagnant éducatif et social
- Aide médico-psychologique (AMP)
- Aide-soignant
- Ambulancier
- Animateur
- Archiviste
- Assistant familial
- Assistant médical
- Attaché de recherche clinique
- Autre étudiant
- Autre professionnel
- Autre professionnel intervenant dans l'accueil et l'orientation des personnes
- Autre professionnel intervenant dans la direction de la communication
- Autre professionnel intervenant dans la direction de la qualité, hygiène, sécurité et environnement
- Autre professionnel intervenant dans la direction des affaires médicales
- Autre professionnel intervenant dans la direction des finances et comptabilité
- Autre professionnel intervenant dans la direction des ressources humaines

Sélectionner la profession liée à cette activité parmi la liste déroulante proposée